



**BORDEAUX  
TECHNOWEST**



**AIRBUS**  
DÉVELOPPEMENT

# **CHALLENGE STARTUPS UAV SHOW 2021**

## **RÈGLEMENT**

**CANDIDATURES AVANT LE 1 OCTOBRE 2021**

## SOMMAIRE

1-	LE CONTEXTE	3
2-	PRÉSENTATION DE AIRBUS DÉVELOPPEMENT	3
3-	PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST	3
4-	CIBLES ET OBJECTIFS	5
5-	LES PRIX	6
6-	MODALITÉS DE CANDIDATURE	7
7-	MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX	7
8-	ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS	7
9-	CRITERES DE SELECTION	8
10-	CALENDRIER	8
11-	PROTECTION INTELLECTUELLE	9
12-	DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT	9
13-	ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX	9
14-	LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ	10

# RÈGLEMENT

## 1- LE CONTEXTE

Bordeaux Technowest et le Congrès et Expositions de Bordeaux organisent la 6ème édition du premier salon européen du drone professionnel, UAV SHOW, le 19, 20 et 21 octobre 2021 au parc des expositions de Bordeaux.

Cet évènement attend plus de 90 exposants ainsi que 2500 visiteurs qui pourront assister à des conférences, tables rondes, essais et démonstrations mais également participer à des rdv BtoB qualifiés.

Airbus Développement, partenaire historique de la technopole, propose aux jeunes projets innovants de participer à un challenge startups sélectionnant les entreprises les plus prometteuses pour la filière drone et ses applications.

## 2- PRÉSENTATION DE AIRBUS DÉVELOPPEMENT

AIRBUS Développement est un acteur du développement économique régional. Les dispositifs déployés autour des sites industriels d'AIRBUS ont pour vocation à dynamiser le tissu économique local, supporter la RSE et favoriser les initiatives environnementales, et ce avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème local. L'action d'AIRBUS Développement est territoriale.

Coorganiser avec Bordeaux Technowest le challenge start-ups à l'occasion de l'UAV Show c'est aussi contribuer à l'open innovation qui caractérise l'ADN d'AIRBUS, l'esprit pionnier.

## 3- PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la référence de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire bordelais. Depuis 2004, la technopole accompagne plus de 250 startups grâce à 8 sites technopolitains au service du développement de projets innovants.

Elle compte à ce jour plus de 70 start-up et 40 entreprises en développement sur ses 8 sites de la Métropole bordelaise :

- **AÉRONAUTIQUE SPATIAL ET DÉFENSE**
- **GREENTECH**
- **SMART CITY**



- **BÂTIMENT INNOVANT**
- **LA SOURCE (MULTI-THÉMATIQUES)**
- **COMMERCE CONNECTÉ**
- **ÉNERGIES**
- **FOODTECH ET WINETECH**

Membre du réseau French Tech Bordeaux, la technopole est l'un des 10 accélérateurs de France sélectionnés par « Microsoft 4 startups ». Elle est partenaire de Aerospace Valley, labellisée French Tech Visa, RETIS et CEEI et membre de l'ESA Bic Sud France.

Bordeaux Technowest c'est aussi :

- **TECHNO'START** : un fonds d'amorçage dédié aux start-up de la technopole, avec prise de participation de 30K€ à 100K€
- **B'INC** : une bourse couplée à un prêt d'honneur pour les porteurs de projets
- La technopole régionale avec le plus important réseau de partenaires : **34 grands groupes industriels partenaires en 2020 favorisant l'Open Innovation.**
- Un **programme de formations et animations** : ateliers de formation, ateliers de coaching, meet-up, afterwork, salons...
- Le pilotage d'un programme d'export pour les 9 technopoles régionales : **SIRENA Start-up**
- **CESA drone**, un centre d'expertise et d'essais drones, dont Bordeaux Technowest est fondateur actionnaire majoritaire.

[Consulter le programme d'accompagnement de Bordeaux Technowest](#)

#### 4- CIBLES ET OBJECTIFS

Le présent Challenge vise à encourager et valoriser les porteurs de projet de création de start-up ou des entrepreneurs à la tête de start-up qui cherchent à combiner aventure entrepreneuriale et ambition pour proposer toute innovation technologique, environnementale, ou sociétale pour la filière des drones et leurs applications.

## LES THÉMATIQUES

**IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL**

**INNOVATION  
TECHNOLOGIQUE**

**SERVICE AU  
TERRITOIRE**

**IA, DATA  
& COMMUNICATION**

## 5- LES PRIX

Les projets sélectionnés auront l'occasion de participer aux sessions de pitch organisées le 19 et 20 octobre lors du salon UAV SHOW devant plus de 90 exposants professionnels du drone et 2500 visiteurs.

### Les prix du Challenge startups UAV SHOW 2021 :

#### **Lauréat 1 – Prix Coup de cœur AIRBUS DÉVELOPPEMENT**

Une dotation financière de 2.000 euros remise par AIRBUS Développement

#### **Lauréat 2 -**

Une dotation financière d'un montant non déterminé

#### **Lauréat 3 -**

Un stand pour une exposition gratuite les 19 et 20 octobre 2021 à l'UAV SHOW

Un créneau de démonstration en vol offert le 21 octobre sur le site du CESA DRONES

#### **Lauréat 4 -**

Un stand pour une exposition gratuite les 19 et 20 octobre 2021 à l'UAV SHOW

Un communiqué de presse relayant l'annonce des lauréats de ce Challenge startups, permettra de leur offrir une visibilité accrue.

## 6- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de projets devront déposer leur candidature sur la plateforme en ligne ci-dessous avant le 1 octobre 2021 (\*) :

**Déposer sa candidature à l'appel à projet ENERGIES :**  
**<https://challenge-innovation.selecteev.io>**

Il sera apprécié tout document complémentaire permettant d'appréhender l'avancement et la faisabilité du projet (Business Plan, étude de marché,...).

Les candidatures seront examinées au fil de l'eau. Bordeaux Technowest pourra demander un rdv avec les porteurs de projet, suite à leur candidature.

Les candidatures seront ensuite présentées au jury final le 8 octobre qui sélectionnera les 4 lauréats participant au concours de pitch organisé le 19 et 20 octobre lors du salon UAV SHOW.

## 7- MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX

Le Jury délibèrera sur l'attribution des prix suivant les modalités suivantes :

Chaque membre du jury disposera d'une grille de notation résumant les critères de sélection énumérés dans l'article (9). Les notes de chaque juré seront compilées afin d'établir une moyenne par projet. Les quatre meilleurs projets seront retenus pour participer au concours de pitch organisé le 19 et 20 octobre physiquement lors du salon UAV SHOW 2021. Ce concours permettra de définir le classement final des quatre projets retenus.

## 8- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Chaque start-up ou porteur de projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement du «Challenge startups», à travers :

- Le fait de remplir le dossier de candidature en ligne,
- La disponibilité du porteur de projet pour les sessions de pitch le 19 et 20 octobre 2021 lors du salon UAV SHOW
- La disponibilité du porteur de projet pour la remise des prix le 20 octobre 2021 lors du salon UAV SHOW
- Son autorisation à voir son nom et son image être utilisés dans le cadre de la promotion du challenge, si le candidat a été sélectionné
- Sa participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur ce Challenge startups si le candidat a été sélectionné.

Par ailleurs, les porteurs de projets doivent :

- Être majeur et résider en France métropolitaine ;
- Avoir ou prévoir de domicilier leur activité et leur entreprise en France ;

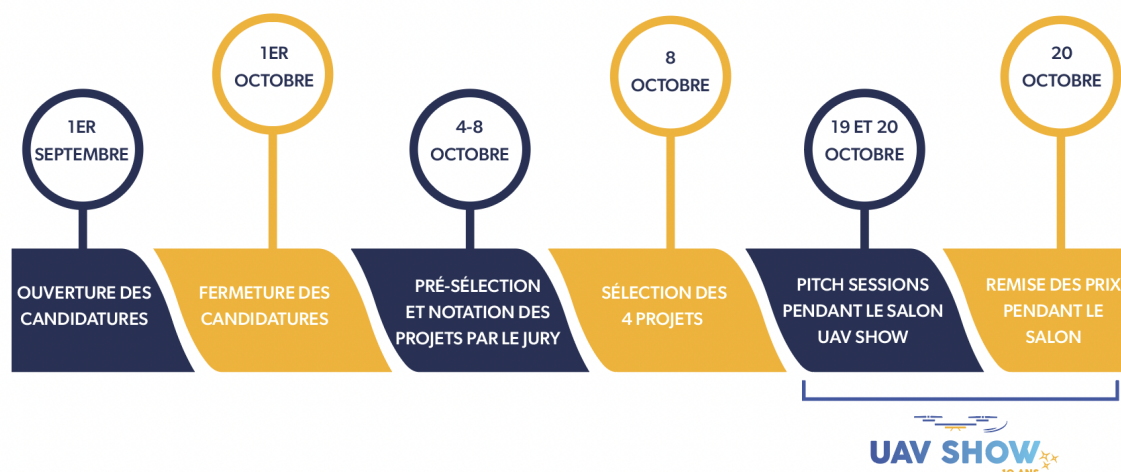
## 9- CRITERES DE SELECTION

Les start-ups ou porteurs de projet seront sélectionnés selon les principaux critères suivants :

- ◆ Cohérence de l'activité avec les thématiques du challenge
- ◆ Le degré d'innovation et la valeur ajoutée (technologique ou sociétale)
- ◆ L'état d'avancée du projet (maturité et PoC)
- ◆ La composition et les compétences de l'équipe
- ◆ La vision à court et long terme du projet (avec une attention particulière sur la création d'emploi)
- ◆ L'identification du marché (concurrence, clients potentiels, volumes)
- ◆ Stratégie commerciale et de vente imaginée (modèle économique)
- ◆ Stratégie PI (brevetabilité, barrières à l'entrée)

## 10- CALENDRIER

### TIMELINE DU CHALLENGE



*\* La technopole et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature. En conséquence, le calendrier établi ci-dessus, sur la base initiale de la durée du challenge est susceptible d'être modifié si le challenge était prolongé.*



## **11- PROTECTION INTELLECTUELLE**

Dans le cadre du Challenge startups, les candidats communiqueront à Bordeaux Technowest des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Bordeaux Technowest s'engage à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire les besoins du présent challenge. En tout état de cause, la participation à ce challenge implique l'acceptation par les candidats des dispositions du Règlement et les candidats s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de ce challenge, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidats garantissent à Bordeaux Technowest la jouissance paisible du dossier de candidature et les pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque et ce, pendant la durée du présent challenge et des droits de propriété intellectuelle.

## **12- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT**

Bordeaux Technowest se réserve la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent challenge sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le règlement pourra si nécessaire être modifié.

Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'appel à projets.

Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'appel à projets.

## **13- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX**

Bordeaux Technowest se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, Bordeaux Technowest se réserve la possibilité d'exclure du challenge le ou les participants en cause.

Bordeaux Technowest ne pourra être tenue pour responsables d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

Bordeaux Technowest se réserve le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité est jugée insuffisante.

#### **14- LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ**

Bordeaux Technowest ne pourra en aucun cas être tenu responsable du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion du challenge, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.